

ARBRE DE DÉCISION

Le choix et la mise en œuvre de solutions adaptées suppose un arbitrage multicritères entre :

Le partage d'un résultat réalisé ou d'une valeur future (**plus-value**)

● Le **caractère collectif ou sélectif du mécanisme** à mettre en place (typologie des bénéficiaires)

La mise en place de **conditions de performances**

● Les objectifs de **fidélisation des bénéficiaires**

Le niveau d'effort souhaité par l'entreprise (**abondements, partage** de résultat...) et / ou par les actionnaires (**dilution, décote**...)

● Le niveau de **risque sur investissement** envisagé pour les bénéficiaires

La finalité du mécanisme à mettre en place : procurer un **revenu disponible**, un revenu à moyen terme (**épargne**) ou à long terme (**retraite**)

● **Conséquences ou impacts des outils, en France et à l'étranger** : déduction fiscale pour l'entreprise des avantages consentis, imposition des bénéficiaires, exonération de cotisations sociales, forfait social et autres cotisations spécifiques (stocks options, actions gratuites)

Les modalités de **transposition d'un mécanisme à l'étranger**

● Les objectifs en matière de **gouvernance** : actionnariat, épargne ou un mix des deux



Par ailleurs, nous vous assistons dans la décision relative à l'incidence financière des différents instruments au regard de votre situation.